

Lumen

Selected Proceedings from the Canadian Society for Eighteenth-Century Studies
Travaux choisis de la Société canadienne d'étude du dix-huitième siècle

LUMEN

Français canadiens ou Canadiens? Construction et mutation d'une identité originale au XVIII^e siècle

Réal Ouellet

Volume 21, 2002

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1012266ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1012266ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Canadian Society for Eighteenth-Century Studies / Société canadienne d'étude du dix-huitième siècle

ISSN

1209-3696 (print)

1927-8284 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Ouellet, R. (2002). *Français canadiens ou Canadiens? Construction et mutation d'une identité originale au XVIII^e siècle*. *Lumen*, 21, 21–43.
<https://doi.org/10.7202/1012266ar>

2. *Français canadiens* ou *Canadiens*? Construction et mutation d'une identité originale au XVIII^e siècle

Pour bien comprendre comment naît et se développe une identité canadienne originale, il faut d'abord rappeler une évidence première touchant la colonisation et le peuplement de l'Amérique du Nord¹. Dès le départ, les entreprises française et anglaise diffèrent grandement. La colonisation anglaise est d'abord le fait de petites communautés religieuses compactes qui s'installent dans les régions côtières atlantiques pour cultiver les terres ou faire le commerce. Ce faisant, elles entrent en conflit immédiat avec les groupes amérindiens qui y sont installés. Quand, à la même époque, les Français occupent et cultivent les terres de la vallée du Saint-Laurent, ils ne provoquent le départ d'aucun groupe amérindien sédentaire, puisque aucun n'y est installé. D'autre part, le commerce des fourrures, qui demeure jusqu'à la fin du Régime français une activité essentielle à la survie de la colonie, incite à l'expansion, car ce sont les Français établis dans la vallée du Saint-Laurent qui acheminent les fourrures jusqu'aux comptoirs de traite, en allant les chercher directement chez les nations amérindiennes de l'intérieur du continent. Très tôt s'établit donc une tradition de nomadisme qui touche non seulement les coureurs de bois proprement dits, mais aussi bon nombre de colons qui participent à la traite pendant leur jeunesse, ou encore deviennent *voyageurs* durant les mois d'hiver. En 1685, le gouverneur Denonville évalue à 800, sur une population de 10 000 à 12 000 habitants, le nombre des coureurs de bois.

Le tiraillement entre deux manières d'exploiter le territoire — l'agriculture et le commerce des fourrures — a vite marqué la population

1 Je dois beaucoup aux collègues qui m'ont fourni de la documentation (surtout Martin Fournier et Simon Langlois) et à Denys Delâge dont les suggestions ont été précieuses. Je les remercie vivement de leur générosité.

d'origine fran  aise, partag  e entre la vall  e laurentienne,    dominante s  d  ntaire, et les pays d'En-Haut (la r  gion des Grands Lacs), o   les voyageurs nomades se m  lent aux Am  rindiens avec lesquels ils commencent    se m  tisser. Ce ne sont pas seulement des alliances formelles et durables qui ont   t   forg  es avec les Am  rindiens, mais des man  res d'  tre, de vivre et m  me de penser.   parpill  s et peu nombreux sur un espace qui n'  st qu'une «vaste for  t» trou  e de lacs et de rivi  res mais priv  e de routes, entour  s de groupes am  rindiens beaucoup plus nombreux qu'eux, les premiers colons laurentiens apprirent    chasser le gros et le petit gibier,    p  cher sous la glace,    se d  placer en raquettes et en canot d'  corce de bouleau,    se nourrir de bl   d'Inde, de fruits sauvages et de chair d'animaux boucan  e. Ils prirent aussi l'habitude de fumer, de chiquer et de priser le tabac qu'ils cultivaient eux-m  mes. Dans leurs conflits arm  s avec les Iroquois et les Anglais, ils utilis  rent vite la strat  gie de la guerre    l'indienne, faite d'embuscades, d'attaques surprises en petits groupes et de retraits rapides. Enfin, peut-  tre est-ce    l'  poque de la Nouvelle-France que les Sauvages, et non pas les cigognes, commenc  rent    apporter les b  b  s aux m  res canadiennes: «Les Sauvages sont encore pass  es chez Mme Bouchard», disait une voisine    ma m  re quand j'  tais enfant.

Les autorit  s coloniales elles-m  mes, dans un premier temps, encourag  rent le m  tissage syst  matique entre Am  rindiens et colons fran  ais, d'une part    cause du grave d  s  quilibre d  mographique entre hommes et femmes d'origine fran  aise dans la colonie, d'autre part parce qu'elles croyaient ainsi «civiliser» plus rapidement les Sauvages, en faire autant de bons sujets fran  ais. Si les administrateurs renonc  rent vite    cette entreprise utopique de fusion, qui confondait nomades et s  d  ntaires, plusieurs colons partag  rent jusqu'   un certain point la mentalit   et les man  res de faire am  rindiennes.

Enfin, on peut juger comme on voudra l'entreprise des missionnaires fran  ais: il reste que ces hommes, par leur labeur quotidien et continu de deux si  cles, ont acquis une connaissance profonde, existentielle, des nations am  rindiennes. En ce sens, les j  suites Br  beuf et Le Jeune sont des   crivains importants et aussi de grands ethnologues, le premier chez les Hurons, le second chez les Montagnais². Lafitau, un autre

2 Br  beuf, *Relation de ce qui s'est pass   dans le pays des Hurons en l'ann  e 1636*, chapitre 6, dans *The Jesuit Relations and Allied Documents*,   dit. R. G. Thwaites, Cleveland, The Burrows Bros Co, 1896-1901, vol. 10, p. 210-249 (r  imprim   en fac-simil   par Pageant Books, New York, 1959); Paul Le Jeune, *Relation de ce qui s'est pass   en la mission des p  res de la Compagnie de Jesus aux pa  s de la Nouvelle France, depuis l'est   1657 jusques   *

jésuite, missionnaire chez les Iroquois du Saut-Saint-Louis, publia en 1724 *Mœurs des sauvages américains*, texte fondateur de l'anthropologie comparée³. Malgré leurs certitudes religieuses, ces missionnaires-anthropologues finirent par adopter une position relativisante parce qu'ils se sont retrouvés en position d'interculturalité étroite avec la population amérindienne. Les Anglais connurent aussi ce type de rapport inter-culturel dans la baie d'Hudson, mais sur une échelle beaucoup plus réduite. Ces mêmes Anglais prendront vivement conscience de leur méconnaissance du territoire et de leur distance des Sauvages quand, après la Conquête, ils auront recours aux Canadiens d'ascendance française pour traiter avec les Amérindiens de Détroit et de la région des Grands Lacs.

Dans ces conditions, faut-il se surprendre que très tôt apparaisse une distanciation culturelle progressive des Canadiens à l'égard de leur société d'origine dont ils se sentent différents par tout un système de valeurs et de contraintes d'ordre politique, juridique et religieux? Le sentiment d'appartenance au nouveau territoire, qui se manifeste très tôt dans les comportements (la Communauté des Habitants, par exemple), trouvera son écho dans les rapports des gouverneurs et dans des témoignages comme celui de l'officier d'infanterie Duplessy Faber, pour qui les Canadiens et les Français sont de «deux nations différentes⁴». C'est l'émergence de cette construction graduelle d'une identité originale que je voudrais analyser dans les correspondances officielles et privées, les relations de voyages et autres écrits sur la Nouvelle-France publiés sous le Régime français, puis dans divers ensembles textuels de la seconde moitié du XVIII^e siècle⁵.

l'année 1658, chapitre 7, dans *The Jesuit Relations and Allied Documents*, vol. 44, p. 276-309.

3 Joseph-François Lafitau, *Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs de premiers temps*, Paris, Saugrain l'aîné et Charles Estienne Hochereau, 4 vol., 1724.

4 Lettre à Vauban, 16 septembre 1698, dans *la Correspondance de Vauban relative au Canada*, édit. L. Dechêne, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1968, p. 16.

5 Sur la construction d'une identité canadienne à l'époque de la Nouvelle-France en rapport avec l'indianité, voir Denys Delâge, «L'influence des Amérindiens sur les Canadiens et les Français au temps de la Nouvelle-France», *Lekton*, automne 1992, p. 103-191; «Essai sur les origines de la *canadianité*», séminaire de la CEFAN, 15 juillet 1997, 25 p., inédit. Pour une analyse globale, des origines à nos jours, voir Simon Langlois, «Canadian Identity: a Francophone Perspective», dans *Encyclopædia of Canada's People*, Toronto, University of Toronto Press, 1999, p. 323-329; Réal Ouellet, «Identité québécoise, permanence et évolution», dans A. Beaulieu et M. Tremblay (édit.), *les Espaces de l'identité*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1997, p. 62-98. Il

Le R  gime fran  ais

La p  riode cruciale de consolidation de cette identit   canadienne se situe vers 1680-1690⁶. De son arriv  e au Canada en 1685 jusqu'   son d  part en 1689, le gouverneur Denonville, estimant que la colonie s'est affaiblie en s'  tendant vers l'ouest par le commerce des fourrures, veut la recentrer sur la vall  e du Saint-Laurent avec l'agriculture et la p  che trop n  glig  es. Plus qu'un simple   parpillement, le commerce des fourrures entra  ne une d  perdition des forces fran  aises, parce que, au lieu de civiliser les Sauvages, «de les acco  tumer    nos lois⁷», les coureurs des bois s'ensauvagent eux-m  mes. Quand il rentrera en France dans les derniers jours de 1689, il insistera une derni  re fois sur l'effet social d  sint  grateur de la traite des fourrures qui d  veloppe chez les coureurs des bois un esprit d'ind  pendance et de libert   incompatible avec le type de soci  t   que veulent maintenir les   lites de l'  poque:

le grand nombre de coureurs des bois a fait un notable pr  judice    la colonie en corrompant l'esprit, le corps et les m  eurs des habitants qui, s'entretenant dans l'esprit libertin et ind  pendant et fain  ant, emp  che qu'ils ne se marient, car l'air de noble qu'ils prennent    leur retour par leurs ajustements et leurs d  bauches au cabaret, d  pensant ainsi tout leur profit en tr  s peu de temps, fait que, m  prisant les paysans, ils tiennent au-dessous d'eux d'  pouser leurs filles, bien qu'eux-m  mes soient paysans comme eux, et outre cela ne se veulent plus abaisser    cultiver la terre et ne veulent plus entendre qu'   retourner dans les bois continuer le m  me m  tier, ce qui donne lieu    quantit   de d  bauches que plusieurs font avec les Sauvages, qui attirent beaucoup de maux par les d  plaisirs que les Sauvages ont qu'on d  bauche leurs femmes et filles et par le tort que cela fait    la religion, les Sauvages voyant que les Fran  ais ne pratiquent rien de ce que les missionnaires disent de la loi de l'  vangile⁸.

Cette condamnation du nomadisme insiste surtout sur la corruption de l'esprit par la d  bauche: en nomadisant, l'habitant canadien devient

faudrait aussi citer les livres importants de F. Dumont, G. Bouchard, J. L  tourneau et quantit   d'autres.

6 C'est ce qui se d  gage aussi du livre de Gervais Carpin, *Histoire d'un mot. L'ethnonyme «Canadien» de 1535    1691*, Sillery (Qu  bec), Septentrion, 1995.

7 Lettre de Denonville    Seignelay, 13 novembre 1685, Archives des colonies, C11A, 7, f. 90vo.

8 M  moire de Denonville    Seignelay, janvier 1690, Archives des colonies, C11A, vol. 11, f. 187vo-188ro.

«indépendant», «libertin» et «fainéant». Les trois termes sont importants. Alors que *libertin* désigne surtout la conduite déviante, l'«indépendance d'esprit» suggère une attitude incompatible avec le système monarchique français fondé sur la hiérarchie sociale et l'obéissance absolue à l'autorité. La «fainéantise», enfin, s'oppose ici au travail assidu et régulier du sédentaire et risque d'appauvrir et de paralyser toute la collectivité. Cette condamnation morale atteint, on le voit, le politique et le social. Sur le plan politico-économique, le nomadisme freine l'action missionnaire qui a partie liée avec le développement colonial et met en péril le fragile équilibre commerce/agriculture de la colonie. Sur le plan social, le nomadisme perturbe l'ordre établi, puisque, d'une part, le nomade veut sortir de son rang quand il prend «l'air de noble» et refuse d'épouser une fille d'habitant et que, d'autre part, il gaspille dans la débauche à la fois son patrimoine, au lieu de le consolider, et sa précieuse semence, nécessaire pour assurer la croissance démographique.

Si le nomadisme de plusieurs Canadiens représente un danger considérable pour la cohésion sociale et le développement de la colonie, il a aussi forgé des miliciens capables de résister au climat rigoureux et de compenser l'infériorité numérique dans laquelle la France se trouve face aux Anglais et aux Iroquois. Régulièrement, dans leur correspondance avec le Ministre, gouverneurs et intendants vantent les qualités militaires des Canadiens qui aiment se battre à la sauvage, c'est-à-dire fondre sur l'ennemi par surprise puis se retirer rapidement pour se mettre à couvert. C'est bien ce qui se passera lors des trois expéditions punitives lancés par Frontenac, en 1690, contre les villages frontaliers de Corlaer (Schenectady, N.Y.), Salmon Falls (côte du Maine) et fort Loyal (Portland, Maine), où des détachements constitués de Canadiens et d'Indiens jetèrent la terreur quand ils brûlèrent les maisons et les fermes, massacrèrent ceux qui tentèrent de résister et ramenèrent plusieurs prisonniers. De là une réputation de cruauté, aussi bien chez les Anglais de la Nouvelle-Angleterre que chez les Français⁹. De là aussi une réputation de tête brûlée, hostile à toute discipline, comme le verra bien le chevalier

9 Le 20 janvier 1699, dans une lettre à Vauban, Maurepas parlera de leur «férocity insurmontable contractée par la fréquentation continuelle qu'ils ont avec les Sauvages» (*la Correspondance de Vauban*, p. 32). Outrée par la cruauté des opérations, la *General Court*, qui gouvernait le Massachusetts, discuta à plusieurs reprises d'une attaque d'envergure contre la colonie française, pour stopper la «bloody war» que menaient les «Français» et leurs alliés amérindiens (*The Glorious Revolution in Massachusetts. Selected Documents, 1689-1692*, édit. R.E. Moody et R.C. Simmons, Boston, The Colonial Society of Massachusetts, 1988, p. 236).

de Troyes lors de son exp  dition de 1686 contre les Anglais de la baie d'Hudson. Si l'op  ration fut un succ  s, gr  ce    «la fougue de nos Canadiens [...] faisant de grands cris    la mani  re des sauvages¹⁰», le chevalier de Troyes en a gard   la conviction que «le naturel» des Canadiens «ne s'accorde gu  re avec la subordination», comme le r  v  le une anecdote qu'il raconte dans son *Journal*: voulant «attacher un Canadien    un arbre pour le punir de quelque sottise qu'il avait dite», «quelques mutins voulurent    ce sujet exciter une s  dition» qu'il eut grand-peine    calmer, avec l'aide du missionnaire Silvy (*Journal*, p. 31).

Ce portrait du Canadien, qui court en filigrane dans la correspondance officielle des ann  es 1680-1700, se retrouvera pendant le demi-si  cle suivant,    quelques variantes pr  s, sous la plume d'administrateurs, de romanciers, de voyageurs, d'officiers militaires ou de missionnaires comme Bacqueville de la Potherie, Charlevoix et Kalm. De ces t  moignages bien connus, je ne retiendrai que ce qui touche l'homog  n  sation sociale et une certaine forme de civilit  . Dans l'importante lettre 12 du tome 1 de son *Histoire de l'Am  rique septentrionale*, publi  e en 1722¹¹, Bacqueville de la Potherie laisse un portrait tr  s vif des hommes et des femmes du Canada qu'il connut lors de son s  jour    titre de commissaire puis de contr  leur de la Marine, entre 1698 et 1701. Apr  s avoir parl   de leur fiert  , de leur ind  pendance et finesse d'esprit, de leur habilet   manuelle, de leur go  t pour la guerre et la d  pense, il trace un portrait de la Canadienne qui sera souvent repris par la suite et qu'on trouvera aussi bien chez Saugrain¹² que chez Charlevoix¹³: «ce sexe y est aussi poli qu'en aucun lieu du royaume. La marchande tient de la femme de qualit  , et celle d'officier imite en tout le bon go  t que l'on trouve en France» (*Histoire*, p. 368). Ce qu'affirme Bacqueville, c'est une civilit  , un bon go  t et des mani  res dignes de la France raffin  e, mais aussi l'appartenance    une collectivit   o   la hi  rarchie sociale tend    s'effacer, tout

10 Chevalier de Troyes, *Journal de l'exp  dition du chevalier de Troyes    la baie d'Hudson, en 1686*,   dit. I. Caron, Beauceville, La Compagnie de «L'  clair  ur», 1918, p. 67.

11 Bacqueville de la Potherie, *Histoire de l'Am  rique septentrionale*, Paris, Jean-Luc Nion et Fran  ois Didot, 1722.

12 Saugrain, *Dictionnaire universel de la France ancienne et moderne, et de la Nouvelle-France*, Paris, Saugrain P  re et la Veuve J. Saugrain, Pierre Prault, 1726.

13 Charlevoix, *Histoire et description g  n  rale de la Nouvelle-France*, Paris, Nyon Fils, 3 vol., 1744; voir particuli  rement le vol. 3, *Journal d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Am  rique septentrionale*,   dit. P. Berthiaume, Montr  al, Presses de l'Universit   de Montr  al, coll. «Biblioth  que du Nouveau Monde», 1994, p. 234-235, 245-257, 393, 402-405.

particulièrement chez les femmes de Montréal, plus «libres» et «franches» que celles de Québec, qui manifestent «beaucoup sur la réserve» (*ibid.*, p. 368). Cette homogénéisation, si perceptible chez les femmes, se reflète aussi dans la langue française qu'on y «parle ici parfaitement bien, sans mauvais accent» et qui est «un mélange de presque toutes les provinces de France» (*ibid.*, p. 279).

Des observations similaires se retrouvent en 1749 chez le botaniste suédois Pehr Kalm, selon lequel «il existe ici un brin de liberté innocente et que les femmes sont dépourvues de toute timidité paysanne. La plupart d'entre elles sont, au contraire, bien élevées et polies au suprême degré¹⁴.» Tout comme Charlevoix et Bacqueville, Kalm reprend la comparaison en mettant l'accent sur une différence de sociabilité: les femmes de Québec «sont assez proches, en matière de savoir-vivre, des femmes venues de la vieille France; mais on trouve chez les femmes de Montréal une sorte de fierté sauvage» (*Voyage*, p. 315). Cette métaphore de la sauvagerie se trouvait un peu plus tôt exprimée de manière plus vive, directe, lorsque Kalm reprenait les propos de «Français nés en France et venus s'installer ici», selon lesquels les Montréalaises, par opposition aux Québécoises, manqueraient «de la bonne éducation et de la politesse française d'origine», parce qu'elles seraient «poussées par un certain orgueil et comme contaminées par l'esprit imaginaire des Sauvages d'Amérique» (*ibid.*, p. 198-199).

Kalm était bien placé pour porter un jugement sur la société canadienne. Venu en Amérique du Nord pour y étudier la flore, il passa quelques mois en Nouvelle-France (en 1749), où il fréquenta, non seulement l'élite, mais aussi et plus volontiers l'habitant. Dans son *Journal de voyage*, publié d'abord en suédois (1753-1761), on sent une curiosité bienveillante qui le porte à tout voir de ses propres yeux. Bien reçu par le gouverneur général de Québec et par l'élite de la colonie, il en vante «l'extrême politesse», toute différente de celle qu'il a trouvée dans les «provinces anglaises»: entre Anglais et Canadiens, «il y a toute la différence qui sépare le ciel de la terre, le blanc du noir, et cela en tous les domaines» (*ibid.*, p. 182). Mais c'est chez l'«habitant» et chez les petites gens qu'il se plaît davantage. Il note au passage leur goût exagéré du paraître dans l'habillement, la liberté de parole des femmes, mais

14 Pehr Kalm, *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749*, édit. J. Rousseau, G. de Béthune et P. Morrisset, Montréal, P. Tisseyre, 1977, p. 183. Sur Kalm et les «Canadiens», voir l'étude de Michel Bideaux, «L'émergence d'un ethnotype créole: le Canadien du XVIII^e siècle», dans *The Paths of Multiculturalism. Travels Writings and Postcolonisation*, édit. M. Seixo et autres, Lisbonne, Cosmos, 2000, p. 263-274.

surtout leur ga  t   et leur optimisme: «je n  ai pas rencontr   de gens qui soient aussi dr  les qu  eux, toujours gais et de bonne humeur, profond  ment courageux et qui tiennent que rien n  est impossible    surmonter» (*ibid.*, p. 413). Il insiste avant tout sur l  hospitalit   et les man  res courtoises des habitants, «qu  on ne trouve jamais chez les gens du commun de la campagne fran  aise», au t  moignage de «Fran  ais natifs de Paris»: «Les gens du commun au Canada sont plus civilis  s et plus ing  nieux qu  en n  importe quel autre endroit du monde o   je me suis rendu» (*ibid.*, p. 546). Faut-il attribuer cette courtoisie et ce savoir-vivre    leur aisance   conomique (*ibid.*, p. 415)? Pour ma part, je serais port      y voir un indice de plus que les diff  rences entre les classes sociales avaient tendance    s  att  nuer chez les Canadiens    la veille de la conqu  te anglaise. Dans un autre passage sur la politesse des paysans, Kalm mentionne que ceux-ci empruntent    la fois    la France civilis  e et au monde sauvage: d  une part, ils «poss  dent d  assez jolis» «ustensiles de m  nages» et ils «se servent de fourchettes pour manger» (*ibid.*, p. 415); d  autre part,

les Fran  ais canadiens de condition modeste ont assez souvent adopt   la mode et les coutumes des Sauvages d  Am  rique, par exemple en ce qui concerne les pipes, les chaussures, les bandes mollet  res, les ceintures, la fa  on de courir en for  t, les m  thodes de guerre, [...] les bateaux en   corce [...] (*ibid.*, p. 414).

Quand le commissaire de la marine Bacqueville de la Potherie, l  historien j  suite Charlevoix et le botaniste Pehr Kalm   tablissent un rapport de ressemblance, voire d  interculturalit   entre Canadiens et Sauvages, on ne peut le rejeter d  embl  e, car on le trouve aussi exprim      la m  me   poque par une Canadienne, la Montr  alaise   lisabeth B  gon   migr  e en France: «Il para  t,   crit-elle le 20 janvier 1750, que je ne sais point la fa  on dont on doit vivre et que je ne suis qu  une Iroquoise¹⁵.» Elle, qui a   t   en Canada la femme du gouverneur de Trois-Rivi  res, qui a connu les plaisirs de la vie mondaine, qui a fray   avec les personnages importants de la colonie, se retrouve    La Rochelle et    Rochefort marginalis  e, rejet  e par la noblesse provinciale fran  aise. Tout la g  ne et tout l  irrite: le froid dans des maisons qu  on n  arrive pas    chauffer; les «mis  rables chaises    porteurs» et les «mis  rables rues» o   l  on ne peut gu  re

15   lisabeth B  gon, *Lettres au cher fils*,   dit. N. Deschamps, Montr  al, Hurtubise HMH, 1972, p. 205.

marcher (20 février 1750, p. 210); même la difficulté à trouver une «bonne plume» pour écrire (14 mai 1750, p. 227)!

Avant de passer au Régime anglais, j'aurais voulu citer deux autres témoignages, fort importants dans la mesure où ils se situent juste au moment de la conquête anglaise du Canada: ceux des officiers militaires français Bougainville et d'Aleynac. Je ne citerai que quelques phrases du premier qui montrent bien que, pendant les dernières années de la guerre de Sept Ans, l'animosité deviendra si grande, entre Français et Canadiens, qu'elle perturbera le déroulement des opérations militaires.

D'abord aide de camp du général Montcalm, Bougainville arrive au Canada à 27 ans. Il vient tout juste d'entrer à la prestigieuse *Royal Society* de Londres grâce à un ouvrage de vulgarisation mathématique intitulé *Traité de calcul intégral* et publié deux ans plus tôt¹⁶. Imbu d'idées philosophiques, il a fréquenté le salon de Mme du Deffand où il a rencontré D'Alembert, Fontenelle, Helvétius, Diderot, Hume. Et c'est bien en philosophe qu'il prétend étudier la réalité sauvage nord-américaine, «un philosophe qui cherche à étudier l'homme dans ceux surtout qui sont les plus voisins de la première nature¹⁷». Mais dès son arrivée, saisi par la tourmente guerrière, il prend parti dans le conflit qui oppose militaires français et canadiens. À l'instar de bien d'autres administrateurs ou voyageurs métropolitains avant lui, Bougainville voit les Canadiens non pas comme des frères ou des cousins, mais comme les proches parents des Amérindiens. Sous sa plume, les termes Canadiens et Sauvages voisinent souvent comme les hommes voisinaient aussi sur le terrain. De toute évidence, il a d'abord vu le Canadien à travers une image de l'Amérindien. Et l'Amérindien qu'il a découvert en Amérique n'a rien à voir avec le bon Sauvage de Rousseau ni le doux primitif qui l'accueillera à Tahiti en 1768, lors de son célèbre voyage autour du monde. C'est d'abord un guerrier sanguinaire et anthropophage (*Écrits*, p. 228, 318, 399, 405), un être indiscipliné et pillard, un «monstre» (p. 400, 408, 416) sans honneur ni courage, ni même stratégie militaire, guidé par le seul instinct de vengeance (p. 161-162). Au témoignage des Anglais, les Canadiens sont si cruels qu'en cas de victoire sur les forces françaises «il y aura deux capitulations, une pour les troupes françaises et l'autre pour les Canadiens» (septembre 1757, p. 420). Aux yeux du jeune officier

16 Bougainville, *Traité du calcul intégral pour servir de suite à l'analyse des infiniments petits de M. le marquis de l'Hôpital*, Paris, H.-L. Guérin et L.-Delatour, 2 vol., 1754-1756.

17 Bougainville, «Journal de l'expédition d'Amérique commencée en l'année 1756, le 15 mars», dans *Écrits sur le Canada: Mémoires — Journal — Lettres*, édit. R. Lamontagne, Sillery (Québec), Éditions du Pélican, 1993, p. 122.

fran  ais, il existe une bonne et une sale guerre: la bonne, c'est une «belle et glorieuse campagne» (*ibid.*, p. 420), qui apporte «un succ  s sans tache» (20 f  vrier 1758, p. 424); la sale guerre d  truit tout sur son passage, ne fait pas de quartier    l'ennemi. Sur ce plan, Fran  ais et Anglais appartiennent    la m  me culture europ  enne, tandis que les Canadiens et «leurs fr  res les Sauvages» (p. 422), sont rel  gu  s dans la barbarie. On comprend alors que Bougainville insiste    ce point sur certaines sc  nes o   l'on voit des Fran  ais se chamailler avec des Canadiens et des Sauvages pour lib  rer des prisonniers anglais, au risque m  me de leur vie (p. 419), ou encore rivaliser de politesse ensemble, quand l'envoy   anglais apporte    Bougainville «un panier de bi  re de Bristol de la part du cap^{ne} Abercromby» et que l'officier fran  ais lui donne du «vin de Pacaret» (p. 343). On comprend aussi l'embarras de Bougainville, sa «honte» (p. 422), nous dit-il    plusieurs reprises, d'avoir «pour compagnons d'armes des monstres capables de nous d  shonorer», des alli  s dont l'«infamie souille notre gloire» (p. 416).

La conqu  te anglaise

Que devient l'identit   canadienne quand la France c  de sa colonie    l'Angleterre par le trait   de Paris en 1763? Arr  tons-nous un moment sur le contexte historique. Une certaine tradition historiographique, souvent en r  action contre les historiens cl  ricaux du XIX^e si  cle et contre la position des Fr  gault, Brunet et S  guin, a minimis   l'importance de la conqu  te anglaise, comme si les «nouveaux sujets»   taient pass  s d'un r  gime    l'autre sans douleur ni traumatisme important. Il faut ici rappeler quelques faits. La conqu  te de 1759-1760 met un terme    la longue guerre de Sept Ans, d  sastreuse    tous points de vue. Cette guerre a fait pr  s de 10 000 morts, soit 13 ou 14% de la population d'origine fran  aise. Elle a ravag   les villages c  tiers du Saint-Laurent    l'est de Qu  bec jusqu'   Rivi  re-Ouelle sur la rive sud, et jusqu'   Baie-Saint-Paul sur la rive nord; elle a d  truit une bonne partie de la ville de Qu  bec. Imaginons seulement l'hiver 1759-1760. Seule la r  gion de Qu  bec est aux mains des Britanniques: une population de 8 000 habitants doit loger 6 000 soldats anglais qui sont leurs ennemis h  r  ditaires; elle est coinc  e entre un conqu  rant sur place et des compatriotes, install  s vingt-cinq milles    l'ouest, qui la menacent tous deux de repr  sailles; elle souffre de la mis  re par suite des destructions et des maigres r  coltes avec lesquelles il faut aussi nourrir le conqu  rant. Sur le plan psychologique, enfin, pensons    l'humiliation des habitants (que les Anglais, aussi bien que les Fran  ais, disent fiers, voire arrogants) qui doivent rendre leurs fusils aux autorit  s britanniques. Sans aucun doute, ils pensaient aussi

aux 13 000 Acadiens que les Anglais venaient d'arracher à leurs terres pour les disperser brutalement aux quatre coins de leurs colonies. On en a dénombré 1015 réfugiés aux environs de Québec, mais qui ne purent obtenir les droits accordés aux «Canadiens». On imagine facilement chez ceux-ci une sorte d'hébétude, d'attente angoissée de ce qui adviendra d'un territoire régi par la *loi martiale*.

Ajoutons enfin le rétrécissement du territoire sur tous les fronts. Après la conquête anglaise, le Canada, qui s'étendait auparavant de l'Atlantique aux Grands Lacs et comportait aussi un large territoire à l'est du Mississippi, est amputé de ses parties nord-est, est, ouest et centre-ouest-sud d'où provenaient la plus grande partie des fourrures de la Nouvelle-France: il se réduit à une bande qui, correspondant à la propriété seigneuriale, longe les deux rives du Saint-Laurent, de la pointe est du lac Ontario (Kingston) jusqu'à la limite est de la péninsule gaspésienne. Mais cette quinzième colonie anglaise, appelée *Province of Quebec*, diffère des autres considérablement. On y trouve 80 000 descendants de français catholiques, regroupés en paroisses, dont la majorité est propriétaire des terres qu'elle cultive, contre quelques centaines de protestants anglophones, soldats ou marchands. L'éducation, dispensée au secondaire par le Collège des jésuites à Québec et au primaire par diverses écoles, souffrira grandement de la Conquête, puisque, par exemple, le célèbre Collège des jésuites, accaparé par l'armée anglaise dès l'automne 1759, servira de caserne pour loger les soldats à partir de 1765.

La Proclamation royale du 7 octobre 1763, tout comme les instructions données au gouverneur lors de son entrée en fonction, entendent faire du Canada une colonie anglaise où les «nouveaux sujets» (les Canadiens), francophones et catholiques, passeront graduellement au protestantisme, aux lois et coutumes anglaises. D'une part, pour occuper une fonction officielle, ils devront abjurer le catholicisme en prêtant le Serment du test, institué un siècle plus tôt en Angleterre; d'autre part, la création d'une Chambre d'assemblée, formée exclusivement de Britanniques, exclura du gouvernement les Canadiens; enfin, l'immigration massive de sujets britanniques noiera la population d'origine française.

Cette vision londonienne de la réalité canadienne ne sera pas celle des premiers administrateurs sur place. Ainsi, Murray, se rendant compte qu'il est impossible de déporter et de disperser dans les autres colonies ou même d'assimiler rapidement une population aussi nombreuse, décide de se l'attacher en lui donnant un certain nombre d'avantages et de garanties. Dès son arrivée au pouvoir, il s'entoure de quelques propriétaires fonciers canadiens et de quelques administrateurs anglais, qui forment ce qu'on a appelé paradoxalement le *French Party*, en face duquel se dressera un groupe antagoniste formé surtout de marchands, l'*English Party*, qui voudra faire respecter scrupuleusement les disposi-

tions de la Proclamation royale. L'administration anglaise sera d'autant plus pouss  e    s'attacher les «nouveaux sujets» que bient  t s'agiteront les «treize colonies» anglaises du sud, auxquelles pourraient s'allier les anciens colons fran  ais. Mais, ce faisant, elle m  contente les colons et marchands britanniques qui ne peuvent comprendre qu'on m  nage    ce point des vaincus, «papistes» de surcro  t. Ce m  contentement s'exprimera bien davantage encore avec l'arriv  e de 30 000 loyalistes apr  s la victoire des insurg  s am  ricains en 1683. 6 000 de ces quelque 30 000 loyalistes s'  tabliront dans la *Province of Quebec*, o  , formant 15% de la population, ils changeront l'  quilibre d  mographique et provoqueront une pression consid  rable sur les autorit  s britanniques.

Ce comportement des Britanniques, qu'on a souvent qualifi   d'amical, tient selon moi    deux facteurs principaux. Il faut y voir une sorte de *fair play* des gouvernants britanniques, imbus de principes de justice h  rit  s des Lumi  res fran  aises et anglaises, et qu'on voit souvent exprim  e dans la correspondance officielle, sous la plume du solliciteur g  n  ral Wedderburn, en 1772, par exemple (DRHCC, 1759-1791, p. 403¹⁸). Il r  v  le aussi une intelligence tr  s vive de la situation canadienne, contrairement aux marchands qui veulent s'enrichir vite. Sans doute, comme le suppose Philip Lawson¹⁹, les gouvernants ne veulent-ils pas r  p  ter la co  teuse exp  rience irlandaise. Ne soyons donc pas na  fs ni ang  liques. Aux yeux des autorit  s britanniques, les Canadiens se montrent gentils et courtois, ils ont   t   de bons soldats, certes. Mais ils sont ignorants et impr  visibles. Comme ils sont soumis    leurs seigneurs et    leur clerg   appauvris par la Conqu  te, attachons-nous leurs seigneurs et leur clerg   par des faveurs monnay  es en argent sonn  nt ou en honneurs (Carleton    Shelburne, 20 janvier 1768, DRHCC, 1759-1791, p. 269). Bien plus, appliquons ici l'*indirect rule* qui a si bien fonctionn   ailleurs, en associant partiellement les   lites des vaincus    l'administration de la colonie. Il est symptomatique, par exemple, que Murray, entre Briand et Montgolfier, ait choisi le premier pour devenir   v  que de Qu  bec, parce qu'il pouvait, selon l'expression populaire, le faire manger dans sa main, tandis que Montgolfier appartenait    l'ordre des sulpiciens qui poss  dait des propri  t  s fonci  res immenses. D'ailleurs, qui serait port      teindre de couleurs trop roses le portrait du g  n  ral-gouverneur se rappellera

18 J'abr  ge ainsi le titre suivant: A. Shortt et A. G. Doughty, *Documents relatifs    l'histoire constitutionnelle du Canada, 1759-1791*, Ottawa, Archives publiques du Canada, 1921.

19 *The Imperial Challenge: Quebec and Britain in the Age of the American Revolution*, Montr  al et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1989, p. 47.

son premier hiver à Québec, quand il menace de représailles terribles les habitants tentés d'aider les troupes de Lévis qui marchent sur la ville: «Leurs familles, leurs maisons seront en proie aux soldats furieux ...» Dans une autre proclamation, il parle d'«une vengeance sanglante». Et ce ne sont pas que des mots, puisqu'il écrit lui-même: «Vous avez sans doute entendu dire que j'ai pendu un capitaine de milice, que je détens à bord d'un navire de guerre un prêtre et quelques jésuites qui doivent être envoyés en Grande-Bretagne.» Le 26 février 1760, il envoie le major Elliot «avec un détachement de 300 hommes [...] incendier une vingtaine d'habitations depuis la rivière des Etchemins jusqu'à la rivière Chaudière²⁰». Le gros bout du bâton, on le voit, n'est jamais très loin de la carotte.

Ce portrait implicite des Canadiens dans les rapports des trois gouverneurs généraux qui assurent le gouvernement militaire jusqu'en 1763 ne correspond guère à ce que pensent la majorité des Britanniques qui habitent la nouvelle colonie, comme le suggère la pétition envoyée au roi par les marchands de Québec en 1764: ils se disent persécutés par le gouverneur Murray et se plaignent de la «partialité flagrante qui le pousse à susciter des factions, à prendre des mesures propres à entretenir la séparation entre les anciens et les nouveaux sujets de Sa Majesté et à encourager ceux-ci à demander des juges de leur langue» (DRHCC, 1759-1791, p. 204). On trouvera un témoignage encore plus éloquent dans le roman épistolaire de Frances Brooke, rédigé à Québec en 1766-1767 et publié à Londres en 1769: *The History of Emily Montague*²¹. Le portrait global des Canadiens n'y est guère nuancé. S'ils se révèlent hospitaliers et courtois, ils sont surtout ignorants, paresseux, sales, stupides, cruels et superstitieux (voir notamment les lettres des 9 juillet et 10 septembre).

Mais que disent les Canadiens sur eux-mêmes? Ont-ils conscience d'une identité collective? Aucun document privé ne permet de s'en faire une idée précise. On peut seulement le présumer en lisant la maigre correspondance officielle qu'ils adressent à Londres. Entre 1764 et 1774, dans les quelques pétitions qu'ils envoient aux autorités anglaises pour réclamer la «conservation des anciennes lois» et coutumes françaises, et leur «participation aux emplois civils et militaires», ils n'en appellent pas seulement à la «bonté royale» ou à la «tendresse paternelle» du monarque: ils parlent d'un «acte de justice», puis, quelques années plus tard,

20 Cité d'après M. Trudel, *le Régime militaire*, Montréal, Fides, 1999, p. 19-27.

21 Frances Brooke, *The History of Emily Montague*, Londres, J. Dodsley, 1769.

ils invoquent le «droit naturel» (DRHCC, 1759-1791, p. 196-197; p. 399-400; p. 490-494; p. 749-751). Cet appel renouvel   au paternalisme des administrateurs coloniaux s'inscrit, certes, dans une tradition conservatrice qui cherche      tablir une alliance directe avec le monarque; elle marque surtout une prise de conscience et un gain politique prospectif, car les Canadiens ont int  gr      leur mode de pens  e l'id  e de «droit» qui leur   tait inconnue, me semble-t-il, sous le R  gime fran  ais.

L'Acte de Qu  bec, vot   par le parlement britannique en 1774, satisfait leurs demandes: il abolit le Serment du test,   largit le Conseil qui sera form   de vingt membres dont huit Canadiens, r  tablit les lois civiles fran  aises et r  unit    la Province de Qu  bec le Labrador et la r  gion des Grands Lacs jusque dans la vall  e de l'Ohio. De toute   vidence, l'Acte de Qu  bec voulait satisfaire les Canadiens et les emp  cher de se joindre aux rebelles de la Nouvelle-Angleterre dont l'agitation avait provoqu   six mois plus t  t le fameux *Boston Tea Party*. Mais, contrairement aux attentes du gouverneur, quand les arm  es r  volutionnaires am  ricaines march  rent sur le Canada, la masse des Canadiens refusa de s'enr  ler et certains m  me se joignirent aux insurg  s. Rien n'y fit: ni les exhortations de leurs seigneurs ni les menaces d'excommunication de leur   v  que Briand qui leur demandait «seulement un coup de main pour repousser l'ennemi et emp  cher l'invasion dont cette province est menac  e²²».

Malgr   l'empressement des seigneurs et du haut clerg  , les habitants canadiens, comme s'en plaint am  rement Carleton dans sa lettre du 7 juin 1775 au secr  taire d'  tat Darmouth, refusent de se mobiliser: «bien que les gentilhommes aient manifest   beaucoup d'empressement, ils n'ont pu gagner le peuple»; «tout esprit de subordination est d  truit et le peuple est empoisonn   par l'hypocrisie et les mensonges». Il regrette m  me «d'avoir recommand   l'introduction de l'acte d'*habeas corpus* et des lois criminelles anglaises», parce qu'on en a «fait une arme contre l'  tat» (DRHCC, 1759-1791, p. 651-652). Mais, dans son d  senchantement, Carleton oublie, me semble-t-il, une donn  e psychologique fondamentale: comment les Canadiens ne seraient-ils pas humili  s, non seulement d'avoir   t   vaincus, mais aussi de devoir chanter, pour survivre, les louanges du vainqueur? Personne n'  tait dupe de cette rh  torique o   vainqueurs et vaincus d'hier rivalisent de formules de «tendresse» mutuelle, d'affection «paternelle», d'«exc  s de bont  », o   la fausse soumission des vaincus n'a d'  gale que le paternalisme autori-

22 *Mandements des   v  ques de Qu  bec*,   dit. H. T  tu et C.-O. Gagnon, Qu  bec, C  t  , 1888, vol. 2, p. 264.

taire des vainqueurs²³. Le discours du vainqueur, comme celui du vaincu, manifestant la plus parfaite duplicité, on imagine mal que le groupe en position d'infériorité ait pu, sans amertume ni déchirement, se livrer à pareil théâtre courtois. Quant à l'autorité religieuse, les Canadiens ne pouvaient que s'en méfier, quand ils voyaient l'évêque Briand multiplier les mandements par lesquels il se montrait si dévoué à l'autorité britannique et exprimer à l'occasion le plus profond mépris pour ceux qu'il appelait ses «chers Canadiens». Justifiant en juin 1776 l'excommunication dont avaient été frappés ceux qui avaient encouragé le parti des insurgés ou qui s'étaient révoltés contre leurs prêtres, il rappelait les circonstances où l'abbé Bailly de Messein avait été blessé:

circonstances, ajoutait-il, qui feront à jamais la honte de la nation canadienne et qui la dépeindront comme une nation d'une cruauté et d'une barbarie plus que sauvage, et qui ont fait dire aux Bostonnais eux-mêmes indignés, que, s'ils avaient un Canadien à faire rôti, ils en trouveraient cent autres pour tourner la broche (*Mandements des évêques*, vol. 2, p. 277-278).

La neutralité des Canadiens en 1775 vient-elle de ce qu'ils ont été gagnés par l'esprit révolutionnaire qui souffle au sud? Les Canadiens sont-ils vraiment tentés par les idées d'émancipation de leurs voisins? Carleton semble le croire quand il affirme que «tout esprit de subordination est détruit» chez eux (DRHCC, 1759-1791, p. 651). Ou bien sont-ils simplement «en proie à une [...] confusion d'ignorance, de crainte, de crédulité, de perversion et de préjugé», comme l'estime William Hey (lettre au Lord Chancelier, 28 août 1775, DRHCC, 1759-1791, p. 656-657)? Peut-être Carleton et Hey ont-ils raison, même si leurs propos fleurissent la déception et le mépris. Bousculés par les événements, les Canadiens adoptent, me semble-t-il, une attitude attentiste guidée par une sorte de prudence paysanne qui refuse de s'engager sur un terrain mal connu. Que certains aient été attirés par les idées d'indépendance et de liberté semble probable. A coup sûr, la fondation, en 1778, de la *Gazette littéraire*,

23 De cela, Briand était bien conscient, qui écrivait dans son mandement de 1776: «Vous avez irrité votre Souverain, à la vérité, mais il est bon [...]. Mais si vous persistez dans votre révolte, vous forcerez aux plus rigoureux sentiments. [...] Quelle a dû être la surprise de l'Angleterre, lorsqu'elle a été informée de votre défection, de votre désobéissance, de votre révolte et de votre réunion à des esprits rebelles! Mais quelle doit être aussi sa colère et son indignation contre vous! N'avez-vous pas lieu de craindre que sa bonté trompée ne se tourne en fureur et qu'elle ne vous accable de châtements, au lieu des faveurs dont elle vous a comblés jusqu'ici [...]?» (*ibid.*, p. 270-271).

un journal d'id  es sur le mod  le fran  ais, anim   par Valentin Jautard et Fleury Mesplet, qui seront de passionn  s d  fenseurs des Lumi  res europ  ennes, les initie aux d  bats d'id  es et leur fera prendre conscience du pouvoir de l'  crit sur l'opinion publique. Bien plus, la *Gazette litt  raire* donnera l'occasion    de jeunes intellectuels ou    des   tudiants des sulpiciens de faire leurs premi  res armes.

La d  cennie qui s'ouvre avec l'instauration de l'Acte constitutionnel en 1791 me semble cruciale pour la consolidation de l'identit   canadienne, car les descendants des colons fran  ais se familiarisent avec le parlementarisme. Les deux Canadas, plac  s sous l'autorit   d'un gouverneur g  n  ral, sont dot  s d'une assembl  e   lue par les censitaires, d'un conseil l  gislatif et d'un conseil ex  cutif nomm  s par le gouverneur. Pour obtenir la sanction royale de Londres, toute loi vot  e par les assembl  es doit recevoir l'approbation du gouverneur qui d  tient ainsi un droit de veto. Lors de la premi  re   lection au Bas-Canada en 1792, 15 d  put  s de langue anglaise sont   lus, contre 35 de langue fran  aise. La majorit   des membres des conseils ex  cutif et l  gislatif sont de langue anglaise. D  s les premiers d  bats parlementaires, Britanniques et Canadiens se divisent sur l'  lection d'un pr  sident d'assembl  e et sur la langue    utiliser pour les d  bats et les lois. Majoritaires    l'assembl  e, les Canadiens se rendront vite compte qu'ils ne d  tiennent pas beaucoup plus qu'un pouvoir moral de suggestion. Aussi chercheront-ils bient  t    d  placer le d  bat vers la sc  ne publique, lorsque l'un des leaders, Pierre B  dard fondera en 1806, avec Fran  ois Blanchet, le journal *le Canadien*, pour d  fendre sur la place publique l'int  r  t de ses compatriotes et mieux lutter contre l'oligarchie anglaise regroup  e autour du gouverneur Craig²⁴. On ne sera donc pas surpris que l'autoritaire Craig fit saisir les presses et enfermer B  dard et Blanchet, que leurs   lecteurs r   lirent quand m  me. Avec ses faucons du Conseil ex  cutif (l'archev  que Mountain, le juge loyaliste Sewell, le greffier Ryland), Craig fera voter une sorte de loi des mesures de guerre, craignant, pr  tendait-il, que le gouvernement f  t renvers  .

Au moment m  me o   ils apprennent    utiliser la Chambre d'assembl  e et qu'ils d  couvrent le pouvoir des journaux, les Canadiens pren-

24 *Le Canadien*   tait aussi fond   pour faire contrepoids    l'organe de la bourgeoisie commer  ante de Qu  bec, le *Daily Mercury*, qui ridiculisait les Canadiens et se moquait de leurs parlementaires. On ne s'  tonnera pas que l'  v  que Plessis, le 4 d  cembre 1809, manifeste    nouveau sa servilit   envers le pouvoir anglais, lorsqu'il condamne *le Canadien* qui inculque    ses lecteurs — m  me des membres du clerg   — l'insubordination, voire la r  volte ouverte.

nent connaissance des événements et des idées qui agitent la France depuis le début de la Révolution. Certaines brochures, comme celle de 8 pages du «citoyen Genêt», ambassadeur de France aux États-Unis, toucha un certain nombre de personnes: *les Français libres à leurs frères canadiens*. Commençant par la célèbre phrase de Rousseau «L'homme est né libre», elle invite les Canadiens à se libérer d'«un gouvernement [...] qui est devenu le plus cruel ennemi de la liberté des peuples»: «Le pays que vous habitez a été conquis par vos pères. [...] Cette terre vous appartient. Elle doit être indépendante²⁵.» Certains, comme le procureur général James Monk, semblent saisis de panique, car ils craignent de trouver dans le Bas-Canada «la même barbarie sauvage qui s'est exercée en France». Dans sa lettre du 26 novembre 1793 au secrétaire d'État à l'Intérieur Henry Dundas, il en attribue la responsabilité à des écrits comme ceux de Genêt et annonce qu'il a fait adopter une loi pour «suspendre l'*habeas corpus* dans les cas de suspicion, de trahison, pour interdire les rassemblements, pour prévenir la venue d'étrangers, pour interdire les discours séditieux et la propagande de fausses nouvelles» (Lacoursière, *ibid.*, p. 35). A la même époque, craignant une attaque de la France, les autorités coloniales promulguent la nouvelle loi de la milice, qui oblige tout résident du Bas-Canada, de 18 à 60 ans, à servir comme milicien. L'application de la loi soulève des manifestations assez vives (Monk parle d'émeutes), dès juin 1794, parce que plusieurs craignent d'être envoyés hors du pays. Plusieurs Canadiens seront emprisonnés au cours de ces années agitées. Avec la victoire de Nelson sur la flotte française à Aboukir, le 1^{er} août 1798, la crainte d'une attaque française disparaît et le gouverneur Prescott proclame le 10 janvier 1799 jour d'action de grâce où l'on remerciera Dieu «pour l'intervention de sa divine Providence dans cette victoire signalée sur notre ennemi» (Lacoursière, *ibid.*, p. 52). La hiérarchie catholique ne sera pas en reste, puisqu'on chantera le *Te Deum* dans toutes les églises et que le coadjuteur d'origine canadienne, Plessis, dans son sermon de la cathédrale de Québec, se réjouira de ce «glorieux événement» où Dieu «a terrassé nos ennemis perfides»: «tout ce qui affaiblit la France tend à l'éloigner de nous. Tout ce qui l'en éloigne assure nos vies, notre liberté, notre repos, nos propriétés, notre culte, notre bonheur» (Lacoursière, *ibid.*, p. 59). Son supérieur, l'évêque Denaut, avait manifesté une certaine hésitation à cautionner aussi manifestement le pouvoir civil, parce que la chose ne

25 Cité par Jacques Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, vol. 2: De 1791 à 1841, Sillery (Québec), Septentrion, 1996, p. 31-32.

s'  tait «jamais faite». La Chambre d'assembl  e votera de son c  t   des cr  dits de 20 000 livres pour aider l'Angleterre dans son effort de guerre contre la France.

Je n'ironiserai pas sur cet   trange providentialisme qui unit d'une m  me voix le pr  lat catholique et le gouverneur protestant pour c  l  brer un «glorieux   v  nement», comme le disait Plessis. Je veux plut  t souligner que la d  marcation ne s'  tablit pas d'apr  s la foi religieuse ou l'origine ethnique, mais par rapport au pouvoir politique, comme s'en rendront bien compte ceux qu'on appellera «les Patriotes» de 1837-1838.

Je ne m'aventure pas plus loin dans le XIX   si  cle, car on voit d  j   se dessiner les conflits qui atteindront leur point culminant lors de ces r  bellions de 1837-1838, provoqu  es par le fait que les Canadiens prirent une conscience de plus en plus aigu   que les d  s politiques   taient pip  s: l'assembl  e des   lus du peuple ne pouvait jouer son r  le face    l'ex  cutif nomm   par Londres. La r  volte fut m  t  e et l'Acte d'Union des deux Canadas, qui visait    minoriser les Canadiens, tout en leur faisant assumer les dettes du Haut-Canada, fut vot  e en 1840. Le gouvernement responsable viendra en 1848 et le clerg     tablira graduellement son pouvoir dans les domaines de l'  ducation et des services sociaux, ce qui permettra aux Canadiens fran  ais de compenser ainsi leur impuissance sur le plan politique. Mais la date la plus importante sans doute, dans la perspective de l'identit   canadienne puis canadienne-fran  aise, est 1867: par l'Acte de l'Am  rique du Nord britannique, qui r  unit le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-  cosse, l'Ontario et le Qu  bec, la survie et l'identit   des Canadiens fran  ais paraissent assur  es, puisque, dans la province de Qu  bec o   ils sont largement majoritaires, ils auront un gouvernement provincial    eux. Ils peuvent m  me esp  rer se d  velopper au Manitoba, un an apr  s la r  bellion des M  tis: devenant la cinqui  me province du Canada, le Manitoba garantit en effet aux Canadiens des   coles s  par  es et reconna  t l'anglais et le fran  ais comme langues officielles. La suite est connue. En l'espace de dix ans, de 1870    1880, avec les nombreux immigr  s venus d'Europe et surtout la migration de Britanniques ontariens, le Manitoba devient majoritairement anglais. Le Canada hors Qu  bec ne sera jamais binational. Les communaut  s canadiennes-fran  aises survivront difficilement au milieu de combats sans fin pour conserver leurs   coles et leurs institutions.

Conclusion

M  me si l'entreprise est p  rilleuse, tentons n  anmoins de synth  tiser quelques traits de cette identit   canadienne telle qu'elle a   volu   sous les R  gimes fran  ais et anglais. Je n'insiste pas sur la langue fran  aise et la

religion catholique, constitutives du noyau dur de l'identité. Je parlerai plutôt du couple nomadisme/sédentarité qui me paraît marquer dès l'origine cette identité. D'une part, la rareté de la main-d'œuvre, l'abondance des terres et la dispersion de la population permettent d'échapper jusqu'à un certain point à la contrainte du pouvoir politique et religieux; d'autre part, une partie de la population masculine nomadise avec les Amérindiens dont elle partage l'existence plus ou moins continûment. Certains voyageurs des pays d'En-Haut s'y établiront pour donner naissance à une population métisse qui augmentera rapidement au XIX^e siècle et dont on connaît l'histoire tragique. Cette part nomade que porte en elle la société canadienne se manifeste dans tout un ensemble de références et de pratiques quotidiennes égalitaristes que les administrateurs nomment «indépendance d'esprit, insolence, fierté, insoumission ou ensauvagement». Mais, en même temps qu'ils déplorent cette distanciation culturelle, les administrateurs se rendent compte que cette indépendance, cette fierté ombrageuse s'accompagnent de qualités guerrières remarquables pour assurer la sauvegarde de la colonie. Tous ces traits construisent, dès la première génération née au Canada, une nouvelle identité qui se pose différente de l'identité française. Bien sûr, elle ne s'exprime pas collectivement de manière cohérente dans une démarche politique concertée ou dans la publication de journaux, puisque la situation coloniale ne le permet pas.

Avec le Régime anglais commence une nouvelle phase de l'identité, marquée d'abord par le choc de la défaite militaire. Que certains aient pu tirer profit du nouveau régime ne change rien au fait qu'il y a eu rupture, que le changement de métropole a empêché la consolidation d'une bourgeoisie canadienne au moment où les pays européens étaient travaillés par la montée de la bourgeoisie qui faisait émerger de nouvelles valeurs dominantes.

Sur un autre plan, celui du rapport au territoire, la situation a dramatiquement changé. Avec l'amputation du Labrador et des régions des Grands Lacs et de l'Ohio, les habitants de la nouvelle *Province of Quebec* perdent leur espace de nomadisme et, à toutes fins pratiques, leurs alliances étroites avec les Amérindiens. La Conquête les force à la neutralité face aux révoltes amérindiennes contre l'Angleterre comme celle de Pontiac, ancien allié des Français. Comme les Indiens deviennent les alliés et les sujets des Anglais, le lien politique qui subsiste entre Canadiens et Indiens passe désormais par le maître anglais. Le pôle terrien des Canadiens se trouve renforcé au détriment de leur pôle nomade. Si cette sédentarité plus grande peut développer des solidarités horizontales ou même une forme de civilité que vantent les observateurs de passage, elle établit une coupure radicale dans la verticalité du politique. La tendance égalitariste que plusieurs ont notée tente de s'accommoder

d'une organisation politique o   les   lites aristocratique et religieuse canadiennes deviennent les vassaux des vainqueurs de 1763, conform  ment    la logique de l'*indirect rule* britannique. A l'ext  rieur de cette Province de Qu  bec, vers le sud et vers l'ouest, les voyageurs canadiens continueront de servir d'interm  diaires entre les Am  rindiens et les marchands, d  sormais britanniques (le plus souvent   cossais). En plus d'  tre pourvoyeurs de fourrures, ils deviendront guides d'explorateurs comme Mackensie (Laurent Leroux), qui atteint la mer de Beaufort en 1787, ou encore les Am  ricains Lewis et Clark (Charbonneau et Tabeau), vers l'ouest am  ricain en 1804. Avec le blocus de Napol  on, ils deviendront forestiers pour les marchands de bois anglais²⁶.

Tout en balisant leur nomadisme dans le cadre de l'empire britannique et en r  duisant leur espace d'ind  pendance, le R  gime anglais permettra aux Canadiens d'investir graduellement le politique et de s'affirmer dans la sph  re publique par les journaux. Leurs premi  res p  titions aux administrateurs londoniens leur donneront conscience d'un pouvoir d'intervention qu'ils utiliseront quelques d  cennies plus tard quand ils deviendront membres d'une Chambre d'assembl  e et fonderont des journaux pour agir dans l'espace public. Leur rh  torique du sujet respectueux, reconnaissant et soumis se teintera de plus en plus d'une th  matique o   le *droit* et la *libert   civile* auront une large place. Tout en restreignant leur espace territorial, la constitution de 1791, si limit  e soit-elle, ouvre donc la porte    une prise en mains du politique. Et c'est justement cette volont   de prise en mains qui se manifestera, au d  but du XIX   si  cle, pour aboutir aux r  bellions de 1837-1838: la majorit   parlementaire du Bas-Canada, comme celle du Haut, n'accepte plus que l'ex  cutif qui gouverne soit choisi en dehors d'elle. Dans le Bas-Canada, la crise se doublera d'une tension ethnique, puisque le pouvoir ex  cutif   tait entre les mains de protestants britanniques qui dominaient l'  conomie. Cette crise d  bouchera en 1840 sur l'Acte d'Union des deux Canadas qui mettra les Canadiens de langue fran  aise en minorit  , comme le craignaient les «Patriotes» de 1837. Avec la mont  e du pouvoir religieux,    partir des ann  es 1850, les Canadiens compensent leur impuissance politique par divers modes d'affirmation collective fond  s sur les paroisses catholiques qui ont leurs   coles et leurs embryons de services sociaux. D'in  vitables conflits ont   clat   qui ont entra  n   des cons  quences tr  s graves pour la survie canadienne-fran  aise aux   tats-

26 Beaucoup plus tard, en 1874, on verra m  me Prudent Beaudry devenir maire de Los Angeles, pendant que son fr  re Jean-Louis l'est de Montr  al.

Unis et, dans une moindre mesure, au Canada anglais. A ces conflits entre des communautés francophones catholiques et un gouvernement de langue anglaise se sont ajoutés l'urbanisation, la scolarisation et le milieu de travail en anglais qui ont joué dans le même sens.

La Confédération de 1867 redonnera partiellement aux vaincus de 1760 le pouvoir politique sur un espace délimité où ils seront majoritaires. Mais cette consolidation du pouvoir politique au Québec se produira en même temps qu'une extinction graduelle des communautés franco-américaines et une assimilation plus ou moins rapide des Canadiens français hors Québec. De cette anglicisation des leurs, les habitants francophones du Québec ont tiré la conviction que seule une assise politique solide garantirait leur survie. Et ils l'ont affirmé dans leur manière de se désigner eux-mêmes. Après s'être appelés *Canadiens*, *Canadiens français*, ils se sont mis, après 1960, à se dénommer *Québécois*, pour se situer face aux autres Canadiens français. Il ne s'agit pas là d'un repli frileux sur une «ethnité tribale» désuète, comme se plaisent à le répéter Mordecai Richler, Diane Francis et quantité d'autres²⁷. Plutôt qu'un refermement «tribaliste», le recentrement politique sur le Québec trahit la conscience de la fragilité d'une identité minoritaire au Canada, mais aussi une volonté d'utiliser le seul levier politique sur lequel ils ont vraiment prise. Les Québécois sont aussi sensibles à la diminution du

27 Jour après jour, les Québécois sont profondément choqués quand, dans les médias anglophones, des caricatures, des lettres de lecteurs ou des columnistes leur accolent des qualificatifs qui les assimilent aux nazis ou au fascistes, ou encore parlent de «nettoyage ethnique». Je ne rappellerai pas la crise d'Oka, sur laquelle on peut lire le beau livre de Réal Brisson: *Oka par la caricature. Deux visions distinctes d'une même crise*, Sillery (Québec), Septentrion, 2000. Je mentionnerai seulement, parmi tant d'autres, l'article de Daniel Sanger paru dans *Saturday Night* de mars 2000: «Colder and whiter. In *Vieux Québec*, ethnic cleansing occurs by attrition.» Si D. Sanger avait simplement ouvert un annuaire téléphonique et essayé de comprendre les migrations de populations depuis 1970, il aurait vu que la petite communauté chinoise de Québec, par exemple, n'a pas subi de nettoyage ethnique: elle a fait comme les Québécois de vieille souche du même quartier qui ont déménagé à Montréal, ou encore se sont installés en banlieue, tout comme l'Université Laval qui a émigré à Sainte-Foy, bien loin du Quartier latin. Tout comme mes quatre enfants qui gagnent maintenant leur vie à Montréal. Quant à Diane Francis, elle écrivait, dans le *National Post* du 10 avril 2000: «This is brown shirts a la Quebec who hope to fan fears about the future of the pur laine Super Race.» Imagine-t-on le tollé indigné que provoquerait, à Toronto, Halifax ou Vancouver, l'utilisation d'un vocabulaire aussi offensant par un journaliste d'*Actualité* ou des *Affaires* pour qualifier la population anglophone de l'Ontario ou des Maritimes? Que sont devenus ces fiers champions de la morale civique, si après à dénoncer la malheureuse déclaration postférendaire de Jacques Parizeau (qui, du reste, démissionna immédiatement après)?

pouvoir politique    Qu  bec que le reste du Canada peut l'  tre    l'ind  pendance du Qu  bec. Aussi longtemps qu'on ne transcrira pas cette position en politique concr  te, le Qu  bec et le reste du Canada continueront    se regarder comme des chiens de faience et consommeront un peu plus ce que Christian Dufour appelle *la Rupture tranquille* (Montr  al, Bor  al, 1992).

Et, comme si la situation n'  tait pas encore assez compliqu  e, il faut y ajouter encore que l'identit   qu  b  coise est marqu  e par une tension continue  lle entre Montr  al et le reste du Qu  bec. Cette tension me para  t venir de deux facteurs principaux: d'une part, Montr  al est un p  le   conomique et culturel tr  s fort; d'autre part, contrairement au reste de la province, Montr  al est une grande ville multiethnique qui a conserv   des institutions anglophones prestigieuses: h  pitaux, universit  s, etc. Les tensions interethniques ne me paraissent pas venir d'abord de la cohabitation quotidienne, car on remarque des signes   vidents d'int  gration harmonieuse, dans les domaines du divertissement, des arts (la litt  rature, la musique, le th   tre, notamment) et de la recherche scientifique²⁸. En revanche, quand il s'agit du projet politique, les n  o-Qu  b  cois forment avec la communaut   anglophone un bloc compact contre le projet d'ind  pendance qui rassemble 60% des Qu  b  cois de vieille souche francophone.

Puisque je suis d  j   sur un terrain glissant, je m'avancerai encore un peu plus loin pour comparer bri  vement ce que j'appellerai, faute d'un meilleur terme, les r  alit  s identitaires canadienne anglophone et qu  b  coise. Pour moi, cette r  alit   a beaucoup    voir avec la Conqu  te de 1760. Et cette Conqu  te, quoi qu'on dise, n'est pas une simple *rencontre* entre Britanniques, Fran  ais et Am  rindiens. Elle est d'abord haine r  ciproque, violence, victoire arm  e des uns sur les autres. Par opposition    l'identit   canadienne puis qu  b  coise dont j'ai longtemps parl  , l'identit   canadienne-anglaise s'est   difi  e plus r  cemment et de mani  re diff  rente. Elle s'est construite d'abord sur une immigration loyaliste lors du grand maelstr  m des ann  es 1775, alors que quelques dizaines de milliers de personnes, voulant demeurer Britanniques, ont refus   de devenir «Am  ricains» et ont estim   que les Canadiens papistes et fran  ais devaient   tre trait  s comme des vaincus. Apr  s se sont ajout  s des immigrants des   les britanniques, surtout d'Irlande. Entre 1817 et 1834, par exemple, la population irlandaise du Canada passa de 5 000   

28 Nommons seulement p  le-m  le Brathwaite, Kokis, Kavannah, Laferri  re et pensons, chaque ann  e aux prix du Qu  bec et de l'Association canadienne-fran  aise pour l'avancement des sciences.

52 000; en 1847 seulement, 50 000 Irlandais catholiques passèrent au Canada. Formant des communautés catholiques nombreuses et compactes, ces groupes se trouvèrent vite en conflit avec les Canadiens français dont ils partageaient parfois les mêmes écoles et les mêmes églises. On imagine facilement aussi les tensions qui naquirent entre les loyalistes britanniques et ces immigrants irlandais qui avaient de bonnes raisons d'en vouloir à l'Angleterre. A ces deux groupes serrés qui construisent une première canadienité anglophone s'ajouteront ces vagues successives venues d'Europe centrale, d'Italie ou d'ailleurs qui ne veulent rien savoir des vieilles querelles britannico-françaises. Pour eux, les Canadiens de vieille souche française ne sont qu'un groupe parmi d'autres, comme l'affirmera d'ailleurs plus tard la politique fédérale du multiculturalisme. L'image de la «mosaïque canadienne» leur semblera beaucoup plus adéquate que celle des «deux peuples fondateurs», surtout qu'il faut y joindre les Amérindiens, avec leurs revendications territoriales et politiques. Cette attitude, si naturelle soit-elle, heurte la vieille communauté francophone pour qui une identité collective et une culture ne sont pas des pièces de mécano qu'on bricole comme on veut; elles se construisent dans le temps, génération après génération, et se transforment en agrégeant des éléments nouveaux. Dans cette optique, il faut bien admettre que l'identité québécoise, si elle partage plusieurs traits avec l'identité canadienne, s'en distingue aussi radicalement et n'entretient pas le même rapport au politique.

On comprend donc que la seule porte de sortie pour tout le monde serait d'en arriver à ce qu'on a appelé une fédération canadienne asymétrique où les pouvoirs du gouvernement du Québec ne seraient pas exactement les mêmes que ceux des autres provinces ou régions du pays. Mais le vent ne paraît pas souffler de ce côté. L'échec de l'accord du lac Meech et le coup de force constitutionnel de 1982, qui laisse aux Québécois l'amertume de s'être fait flouer, ne demeure qu'un mauvais souvenir à oublier pour le reste du Canada.

RÉAL OUELLET
Université Laval